

De cet étrange état de

"Femme de science"

Chantal Fortier

A special conference on women in science, sponsored by the ACFAS (Association Canadienne – française pour l'avancement des sciences), was held in 1983. This article summarizes presentations on women teachers in universities, research grants for women, women in law, and women in science. This forum was a privileged time for exchange on the experiences, lives, and hopes of women in science.

En 1983, avait lieu, dans le cadre du 51^{ème} congrès de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences), un colloque assez particulier. Il avait pour thématique et titre "Être femme de science". L'idée de ce colloque est née d'une série d'émissions d'Hebdo Science TV animée par Claude Benoit, qui a fixé sur la pellicule la vie, la carrière et les réflexions de femmes de science. Le désir d'aller voir plus loin ce que les femmes de science pensaient et vivaient s'est ainsi concrétisé dans un forum.

Le colloque s'est voulu un moment d'échanges et d'action. Nous en sommes restées aux échanges. Toutefois, les communications qui nous ont été présentées méritent d'être diffusées. C'est ce qui vous sera transmis et, espérons-le, ce qui enrichira les débats sur cet

étrange état de femme de science. Une communication manquée, celle d'Isabelle Lasvergnes-Grémy. Cette sociologue de l'UQAM transmet elle-même ses résultats sur les recherches qu'elle a menées dans la communauté scientifique pour "débusquer" la place des femmes.

Claire V. de la Durantaye, Vice-doyenne, Famille des Sciences de la gestion, Université du Québec à Trois-Rivières.

Claire V. de la Durantaye nous relate les déboires du comité des femmes-professeuses de l'université du Québec à Trois-Rivières. Ce comité s'est fait "hara-kiri" huit mois après sa formation. Mis sur pied à la demande du syndicat des professeurs de l'université, le comité avait pour mandat de faire une lecture "féminine" de la convention collective. Sans aucune garantie de prise en compte des recommandations, l'avenir de ce comité se trouvait passablement instable. De plus, le faible taux de participation, 12% des effectifs, n'aidait en rien la cause. Bref, elles furent peu nombreuses à maintenir ce comité qu'elles voulaient un forum d'échanges.

A titre d'exemple, voici deux des propositions apportées par le comité:

- a) Concernant la forme: les professeures demandaient que le libellé de toute la convention collective tienne compte du masculin et du féminin dans sa formulation
- b) Concernant le fond de la question: les professeures demandaient, entre autres, que leur présence soit assurée au niveau de la représentation du corps professoral dans les différentes instances décisionnelles de l'université. Celles qui connaissent les structures "uquistes" concevront sans peine l'ampleur d'une telle proposition. Nous demandions également une discrimination positive à l'embauche, de même que le retrait explicite du congé de maternité de la période d'évaluation d'une professeure . . .

Le syndicat des professeurs a posé un NON catégorique à ces propositions. Le comité devait se saborder par la suite. Toutefois, Claire V. de la Durantaye souligne les aspects positifs que ce comité engendra. Car il y en eut! Les rencontres ont permis aux professeures de l'UQTR de prendre conscience collectivement des difficultés qu'elles vivaient: elles sont mal intégrées aux équipes de recherche, héritent de cours dont personne ne veut ou de nouveaux cours, ont des dossiers de recherche plus difficiles à amorcer: elles accèdent plus difficilement aux postes stratégiques de la hiérarchie institutionnelle: elles demeurent souvent confinées aux "ghettos" féminins de la science. Et pour celles qui sont plus nombreuses dans leur département, inscrire leurs préoccupations féministes dans le cadre de cours est une entreprise individuelle.

Le comité pris tout de même l'initiative d'organiser, au printemps 1982, un colloque régional sur "les femmes et l'université". Les recommandations issues de ce colloque n'ont pas été adoptées par l'université, mais le vice-recteur aux services à la communauté de l'université a été mandaté pour assurer un suivi au dossier des questions féminines. De plus, le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche publiait en avril 1983 un rapport intitulé "Le secteur enseignement et recherche et les suites du colloque sur les femmes et l'université".

C'est en constatant que 51% de la clientèle universitaire est constitué de femmes et que loin de 51% des fonds disponibles sont utilisés pour elles que Claire V. de la Durantaye conclut. Elle nous laisse sur une citation d'une fem-

me célèbre "... ce qui est étonnant, c'est qu'il en reste autant".

Michèle Côté, Département des Sciences de la santé, Université du Québec à Trois-Rivières.

La communication de Michèle Côté s'intitulait "Des subventions de recherche pour les femmes de science ou l'art de soumettre des projets de recherche dans les zones grises". Selon des chiffres obtenus, les femmes de sciences obtiennent moins de subventions que leurs collègues masculins. Des facteurs comme le petit nombre de femmes poursuivant leurs études aux 2ème (37%) et au 3ème cycles (23%), la spécialisation des femmes dans des domaines de recherches peu connus, la rareté des programmes orientés vers les préoccupations des populations féminines et l'augmentation des femmes effectuant des études à temps partiel expliqueraient cet état de fait. Cela engendrerait le "développement d'un sous-développement des femmes dans les universités ou encore la 'ghettorisation' universitaire".

En 1976, le nombre de femmes ayant obtenu un doctorat en génie, en mathématiques et en sciences physiques était trop faible pour faire l'objet de mesure! Les femmes se dirigeant peu vers les sciences, elles reproduiraient les rôles que leur assigne la société patriarcale. Les femmes se retrouvent dans des champs de spécialisation où les restrictions de crédits à la recherche rendent la concurrence forte.

Michèle Côté souhaite qu'on mette en lumière l'urgence de développer des programmes universitaires qui motivent les femmes à revendiquer une reconnaissance institutionnelle quant à leurs préoccupations. Un dernier point qui mérite d'être souligné: l'absence de modèles pour les femmes. En 1981, les femmes comptaient pour 18% du corps professoral universitaire québécois. Faisant face à des modèles masculins et recevant des normes théoriques, les femmes ne se reconnaissent pas dans ce qui leur est enseigné. Pour Michèle Côté, il faut généraliser le phénomène *Femme de science*.

Ann Robinson, Faculté de Droit, Université Laval.

A l'époque du colloque, Ann Robinson renouvelait son mandat à la prési-

dence du syndicat des professeurs de l'université Laval.

Selon elle, à partir du moment où la juriste recherche les failles du système juridique et devient, pour ce faire, sociologue, politicologue, économiste et même philosophe, elle critique le système social et devient femme de science.

Après avoir obtenu une licence en droit à Ottawa, Ann Robinson, mariée, se retrouve à Québec sans emploi. Pour elle, pas question, pour des motifs idéologiques, d'aller en pratique privée et, à l'époque, il existait une certaine discrimination sexuelle dans les bureaux d'avocats de la ville. Elle trouve finalement un emploi: directrice des étudiants de 1er cycle à l'université Laval, sans expérience et sans compétence!

Après quelque temps, elle s'inscrit à la maîtrise en éducation pour compléter sa formation. Toutefois, après une grève, le doyen de la faculté lui demande de remettre sa démission, mais lui offre un poste de professeure. Bien qu'elle n'ait pas terminé sa maîtrise en éducation, elle doit s'inscrire à une maîtrise en droit.

Elle nous dit qu'en épouse dévouée, elle se met à faire des enfants. Ses grossesses coïncident avec des périodes intenses de sa vie, elles lui permettent de reculer certaines échéances. Preuve que la maternité peut être utile! Ann Robinson nous confie que pendant toutes ces années, elle ne prenait pas son emploi au sérieux et que son salaire, même s'il était plus élevé que celui de son mari, n'était tout de même qu'un salaire d'appoint. Se retrouvant seule pour assumer son sort et celui de ses enfants, elle dit être devenue carriériste par la force des choses. Elle choisit de terminer sa maîtrise en droit car après dix ans à la faculté, elle n'a toujours pas obtenu sa permanence!

Elle est ensuite passée à une "carrière politique" au sein du milieu universitaire. Ann Robinson croit qu'on peut se battre au sein même des institutions que l'on veut changer.

Il y a trois ans, elle s'affirme comme féministe dans son milieu en offrant de donner un cours-sur "les femmes et le droit". Il s'agit de revoir avec les étudiants tous les champs du droit, avec un regard nouveau: celui des femmes. Elle voudrait que les juristes aient plus de conscience sociale. C'est à travers son cours et son travail au syndicat qu'elle prend conscience de la tâche à

accomplir. Oui, les femmes sont encore opprimées, même s'il y a apparence d'égalité dans les nouveaux textes de lois. Elle considère que dans le nouveau droit de la famille, par exemple, ou dans les diverses lois du travail, cette discrimination n'en est que plus subtile.

Le droit, originant d'époques où la suprématie de l'homme sur la femme fut consacré, a laissé et laisse encore des marques profondes de discrimination. Pour Ann Robinson, il existe une nécessité de développer une théorie féministe du droit. La route sera longue et les luttes ne sont pas terminées. Une série de questions doivent être posées afin d'évaluer les relations entre le droit et les femmes.

Ann Robinson aboutit à une constatation, malgré, s'excuse-t-elle, les contradictions de sa vie et de sa carrière: on finit toujours par être féministe.

Donna Mergler, Département des Sciences biologiques, Université du Québec à Montréal

Donna Mergler a axé sa carrière de professeure et de chercheuse sur la santé et la sécurité au travail et plus particulièrement chez les femmes. Elle nous entretient des différentes stratégies développées par les femmes de science dans leur travail. Pour ce faire, elle nous livre, dans un premier temps, un extrait d'un texte de Leanna Standish (*Science for the People*, sept./oct. 1982). Dans un deuxième temps, elle nous fait part de ses réflexions concernant des solutions de rechange à la science hiérarchisée et hermétique.

Pour les femmes des années 50, de milieux plus ou moins aisés, les portes de l'université étaient grandes ouvertes. On appréciait leur potentiel intellectuel, on s'amusait de leur soif de savoir. Parce qu'à l'université, elles n'avaient que des modèles masculins, elles avaient une perception nébuleuse de leur destinée. Mais, en tant que membres de la nouvelle génération libérée, les femmes se sentaient maîtres de leur avenir.

Les stratégies qu'adoptent les femmes pour se faire adopter par leurs pairs sont différentes. Certaines sont intégristes: devenir indispensables à leur organisation, agir en surhomme, épouser leur mentor. Ces stéréotypes se retrouvent dans les institutions de haut savoir. Les femmes de science ont dû développer une auto-discipline mala-

dive pour obtenir la place qui leur revenait dans leur milieu. Une des conséquences de ces comportements, c'est que ces femmes sacrifient vie personnelle et enfants sur l'autel de la reconnaissance universitaire.

Une autre stratégie consiste à mettre sur pied des collectifs de travail. C'est ce que Donna Mergler et sa collègue Karen Messing, généticienne, ont fait à l'UQAM en santé et sécurité au travail. Leur démarche les a menées à constater que les travailleuses subissent le même sort que les femmes de science aux mains des scientifiques: elles sont ignorées.

En mai 1983, elles organisaient un colloque international sur les effets des conditions de travail sur la santé des travailleuses. Ce colloque réunissait outre des scientifiques, des travailleuses. Plusieurs points importants sont ressortis.

1. Dans toutes les présentations faites à ce colloque, le choix des sujets étudiés et l'hypothèse de travail étaient déterminés de concert avec les travailleuses. Dans plusieurs cas, les travailleuses étaient impliquées dans le choix de l'outil de mesure et de l'analyse des résultats. Ainsi, dans ces études, on faisait appel non seulement aux connaissances des scientifiques, mais aussi à celles des personnes plus familières avec le milieu de travail.
2. Le protocole expérimental proposait des améliorations aux conditions de travail. Il ne s'agissait donc pas d'études abstraites sur des travailleuses "cobayes", mais d'études visant à proposer des solutions concrètes.
3. Dans toutes les études, on faisait appel aux connaissances des travailleuses sur le milieu de travail et leur état de santé.
4. Les résultats des recherches étaient remis aux travailleuses sous forme de documents faciles à comprendre.

Donna Mergler croit qu'il est possible de proposer de nouveaux modèles de travail scientifique basés sur des rapports non-hiérarchiques. Cette nouvelle science serait démystifiée, accessible. Les femmes de science ont un rôle important à jouer dans cette transformation des dogmes scientifiques.

Chantal Fortier est biologiste et coordonnatrice de la Semaine des Sciences qui eut lieu cette année entre les 1 et 10 novembre.

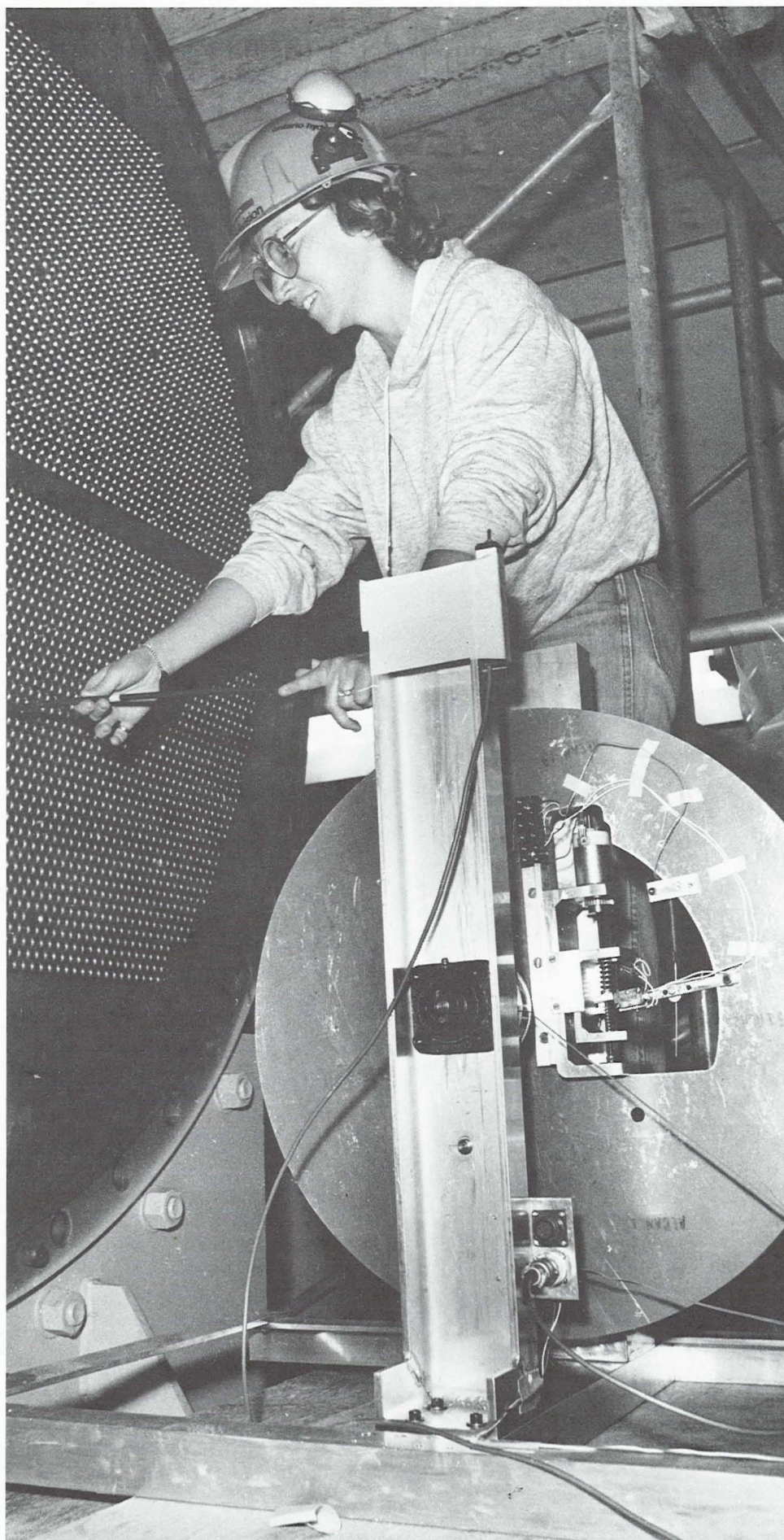


Photo: Ontario Hydro